

## Projet partenarial Éducation Nationale – Ville de Sevran

### *Petits pas vers l'école maternelle*

#### **Préambule**

En 2011-2012 l'Éducation Nationale et la Ville ont lancé l'expérimentation « parents – enfants : en route pour réussir : 12 petits pas vers l'école ». A l'issue de cette action, une évaluation partagée a permis d'analyser les résultats de l'expérimentation et d'en tirer un exemple « de bonnes pratiques ».

En 2014, l'expérimentation a été reprise avec la volonté de pouvoir élargir le projet à l'ensemble des quartiers ZUS . Une école d'un de ces quartiers s'est portée volontaire.

En 2015, toujours sur la même démarche d'élaboration partagée, la ville et l'Éducation Nationale ont souhaité renouveler la proposition sur l'ensemble des trois quartiers ZUS. Trois écoles se sont alors portées volontaires et inscrites dans le dispositif des *Petits Pas vers l'École Maternelle*.

***L'enjeu majeur est que chaque enfant puisse cheminer vers l'école en compagnie de ses parents, accompagnés de professionnels qui articulent leurs pratiques en ce sens.***

La proposition s'inspire à la fois des Lieux d'Accueil Enfant Parent et des dispositifs Passerelle, en allie certains des objectifs pour créer un dispositif innovant et spécifique à son contexte.

#### **Les objectifs généraux du projet**

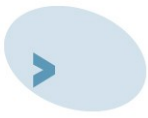
- Favoriser l'adaptation de jeunes enfants à l'entrée en petite section d'école maternelle
- Accompagner les parents de ces enfants dans le processus de séparation et dans la compréhension du rôle de parents d'élèves
- Faire prendre conscience aux futurs nouveaux parents d'élèves, des enjeux de cette première scolarité et commencer à rendre lisible le fonctionnement de l'école maternelle, à travers l'activité d'une d'entre elle.
- Favoriser l'articulation des pratiques professionnelles entre Éducation Nationale et Services de la Petite Enfance

#### **Les objectifs opérationnels de l'action**

- Pour les enfants : il s'agit de préparer leur entrée à l'école maternelle
  - Un premier temps pour découvrir un nouvel espace de jeux et de partage avec d'autres enfants (temps de socialisation et familiarisation avec la collectivité – 3 séances)
  - Un second pour découvrir l'espace de l'école maternelle et la vie d'une classe de petite section ( temps de socialisation scolaire, familiarisation avec l'école maternelle - 5 séances)
- Pour les parents : il s'agit de leur donner l'occasion d'échanger avec des professionnels, tant de la Petite Enfance que de l'Éducation Nationale, et leur permettre d'accompagner leur enfant dans la découverte de l'école puis tout au long de leur parcours scolaire.
- Pour les professionnels : il s'agit d'articuler leurs actions, de travailler à leurs représentations respectives et de faire évoluer leurs pratiques dans l'accueil et la prise en compte des besoins du jeune enfant à cette période sensible de son développement.

#### **Financements**

Ce dispositif a jusqu'alors été financé sur un financement politique de la ville (CUCS) : matériel, heures supplémentaires des professionnels petite enfance et des enseignants.



## Comité de pilotage

Il est constitué de l'Éducation nationale et de la ville de Sevrans (Inspecteur, Maire adjointe aux Politiques Éducatives et élue déléguée à la petite enfance, Directeur Général Adjoint) et de Référents Techniques : conseillère pédagogique IEN, les directeurs des écoles concernées, responsable de la Direction de l'Enfance et de l'Enseignement ; chef de Projet Petite Enfance ; Service Politique de la ville

## Le déroulement du dispositif « Petits Pas vers l'École »

- Ce dispositif se déroule sur des écoles maternelles volontaires. Il est en appui sur les locaux d'un équipement petite enfance à proximité géographique des écoles concernées.
- Il s'adresse prioritairement aux enfants n'ayant fréquenté aucune structure d'accueil de la petite enfance et vise à toucher notamment les familles les plus loin de l'institution scolaire
- Il est proposé au moment de l'inscription à toutes les familles dont un enfant est scolarisé en Petite Section dans les écoles retenues. Familles qui restent libres de s'y inscrire ou non.
- Sont alors organisés des groupes de 5 à 6 enfants avec leurs parents, qui se réunissent 8 séances sur la période post vacances de printemps (de début mai à fin juin).
- Les séances sont encadrées conjointement par un professionnel petite enfance (éducateur de jeunes enfants) et un professionnel de l'Éducation Nationale (directrice et/ou enseignants) afin de prendre globalement en compte les différentes dimensions en jeu, à savoir celles de la petite enfance et de la séparation ainsi que celles de la scolarisation des jeunes enfants.
- Elles se déroulent pour partie dans les locaux de l'équipement petite enfance et pour partie dans ceux de l'école maternelle selon un planning pré-établi, se déroulant progressivement d'un lieu à l'autre et terminant par deux matinées dans une classe de petite section (enfants + parents).
- L'évaluation précise l'importance d'associer dès le début du dispositif les ATSEM qui occupent une place privilégiée dans la prise en charge du quotidien des jeunes enfants scolarisés.
- Possibilité d'une prolongation du dispositif par le Club des Tout P'tits pendant l'été pour les familles qui le souhaitent (centre de loisirs spécifiques aux enfants de 2/3 ans)
- Séances de sensibilisation/formation pour les enseignants qui le souhaitent, au développement psycho-affectif de l'enfant de 2/4 ans et ses incidences, à la prise en compte de sa singularité d'enfant qui devient élève au sein d'un collectif

## Éléments de bilan de l'action

L'espace de parole ouvert aux parents permet de construire un lien durable avec les équipes enseignantes.

Evolution des représentations des parents sur l'idée qu'ils se font de l'école maternelle, de son fonctionnement, de ses enjeux.

Evolution des représentations des éducatrices de jeunes enfants sur l'idée qu'elles se font des missions des enseignants et des exigences scolaires

Evolution des représentations des enseignants sur la manière de prendre en compte les besoins et les capacités de l'enfant dans sa globalité en structure petite enfance.

Sont également ressortis les enjeux :

- de la dimension transitionnelle dans l'intégration de l'enfant à l'école,
- de la posture « d'accueillantes » dans le lien aux parents,
- des échanges qui se formalisent autour de chacun des enfants entre sa famille et l'institution scolaire
- de la place centrale de la directrice d'école,
- du « choc culturel » entre professionnels de la petite enfance et personnels enseignants.

Production de connaissances transposables (bilan d'acteur, fiches, recueil d'information, réalisation d'un livret bilan, diffusion de l'expérience pour servir de « bonnes pratiques »...)